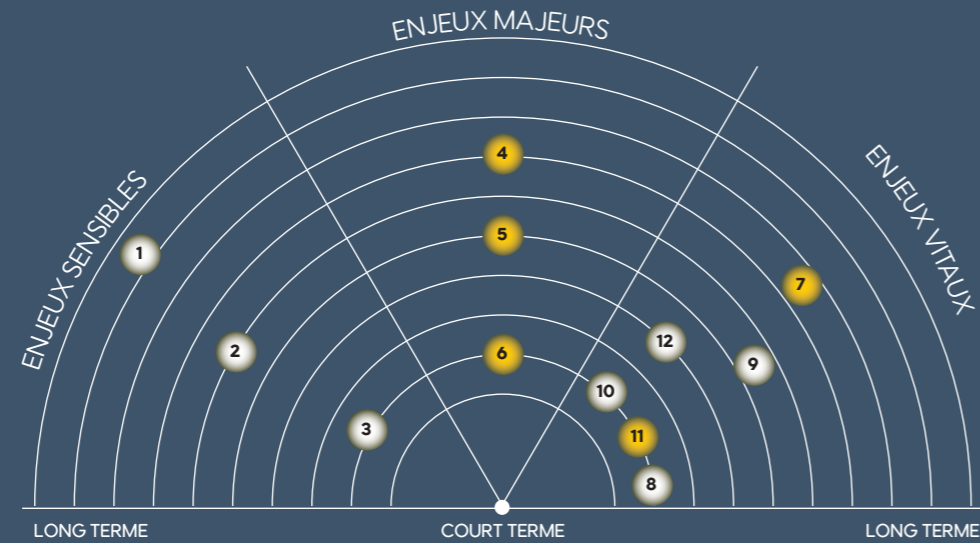




Rapport de responsabilité

Performances
extra-financières
2023

CE QUE NOUS AVONS APPRIS... EN 2023



- 1 Impact territorial
 - 2 Égalité des chances
 - 3 Risque de pollution
 - 4 Protection de l'eau
 - 5 Formation & compétence
 - 6 Bien-être au travail
 - 7 Qualité du dialogue social
 - 8 Sécurité alimentaire
 - 9 Sécurité du personnel
 - 10 Sécurité routière
 - 11 Empreinte écologique
 - 12 Loyauté des pratiques
-
- Niveau d'excellence à maintenir
 - Progrès sensibles à confirmer
 - Progrès sensibles à engager

La cartographie matérialise le cadre d'application de la démarche RSE de l'entreprise : elle identifie les enjeux prioritaires selon une logique court et long terme. Cette cartographie recense les enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux dont l'impact est jugé significatif sur la capacité de l'entreprise à atteindre ses objectifs de performance responsable. Ce sont les principes de reporting GRI (Global Reporting Initiative) qui ont inspiré ce travail pour engager notre démarche de reporting.

Un principe, celui de la pertinence, a fait l'objet d'un travail approfondi du Comité de Direction pour s'assurer que le rapport met en lumière les aspects qui reflètent les impacts économiques, environnementaux et sociaux substantiels de l'organisation. C'est ce travail qui a structuré le sommaire de ce rapport et qui a permis de prioriser la mise au point de certains indicateurs autour des quatre enjeux vitaux : empreinte écologique, sécurité alimentaire, sécurité routière et développement humain. Enfin, ce rapport fait référence aux Objectifs de Développement Durable dont on retrouve la cible correspondante sous forme de pictogrammes dans la présentation synoptique des enjeux p. 38.



La RSE est une démarche de progrès qui s'appuie sur une dynamique profondément humaine. Notre rapport est à l'image des valeurs de l'entreprise : pragmatique, simple, direct.

- 04 - Fiers d'être engagés à vos côtés...
- 06 - Éditorial :
Ce que nous avons appris...
- 08 - Zoom sur nos visages européens
- 12 - Référents sécurité : un séminaire pour se connaître et aller plus loin
- 14 - Campagne de dépistage : lutter contre l'addiction
- 16 - Éco-conduite : des référents sur le terrain
- 18 - Projet de mécanisation chez Frigo Transports 50
- 20 - Journée Célébrations : la parole est à la génération passionnée !
- 22 - Autodock, un nouveau niveau de quai pour une meilleure isolation des plateformes
- 24 - La démarche photovoltaïque sort de l'ombre
- 26 - L'eau, matière précieuse
- 28 - Groupes froids : un plan massif d'investissement sur le long terme
- 30 - Des modules de formation qualité actualisés
- 32 - Électrique : de l'expérimentation au déploiement
- 34 - AYOPA by DELANCHY : opération vélos cargos
- 38 - Enjeux et vision globale
- 40 - Méthodologie
- 42 - Indicateurs



En 2023, l'Imprimerie Solidaire a imprimé le livre des 55 ans du Groupe DELANCHY, un récit qui revient sur les grands tournants de l'entreprise, rend hommage au fondateur Joseph Delanchy, et présente la famille élargie de l'entreprise.

Fiers d'être engagés à vos côtés...

Nous sommes conducteurs offset, massicotiers, agents de production, responsables logistique, comptables, deviseurs, façonniers, commerciaux, et surtout nous sommes fiers d'être partenaire du Groupe DELANCHY, entreprise familiale engagée de longue date sur notre territoire.

Ici, à Martigny-sur-Mayenne, nous favorisons l'intégration de travailleurs en situation de handicap, selon un modèle économique d'une entreprise classique développée sur un marché concurrentiel.

Avec plus de 60 salariés, dont 80 % sont en situation de handicap, l'Imprimerie Solidaire est une entreprise leader dans le domaine de l'économie sociale et solidaire.

Nous offrons des emplois durables et stables, ainsi qu'un environnement et des conditions de travail adaptés.

Nous avons été parmi les premiers à nous engager pour la protection et l'entretien de nos forêts en disposant de chaînes de contrôle certifiées PEFC, FSC® et Imprim'Vert.

Nous remercions le Groupe DELANCHY de la confiance qu'il nous accorde et nous sommes fiers de partager les mêmes valeurs.

Toute l'équipe de l'Imprimerie Solidaire



Ce que nous avons appris...

En juillet 2017, nous nous sommes engagés dans une démarche RSE.

Conscients des enjeux et de notre responsabilité, notre intention était de progresser sur tous les plans : sociaux, environnementaux, sociétaux.

Cette orientation a profondément influencé l'entreprise.

Des investissements massifs ont été engagés pour moderniser notre flotte de véhicules, plusieurs alternatives énergétiques ont été expérimentées, nous avons fait émerger le concept évolutif de plateforme idéale, nos méthodes ont été modifiées, notre culture client a été renforcée, nos équipes ont été largement mobilisées.

Et nous avons appris !

Nous avons appris que les résistances au changement étaient essentiellement humaines.

Nous avons appris que les solidarités de la filière, de notre environnement économique et des pouvoirs publics étaient essentielles pour progresser significativement.

Nous avons appris que pour révolutionner notre industrie il fallait sortir des sentiers battus, mais surtout, développer une pensée hors normes.

Nous avons appris qu'il fallait continuellement remettre le métier sur l'ouvrage et apprendre encore et encore.

Apprendre de nous-mêmes, de notre écosystème, de nos clients, de la science, de la société et c'est la raison pour laquelle nous avons décidé de placer notre démarche de responsabilité sous le signe du progrès et de la connaissance.

C'est le sens de l'évolution de notre mode de reporting qui, désormais, s'articulera autour de ces apprentissages continuels que nous partagerons désormais chaque année avec toutes nos parties prenantes.

ZOOM SUR NOS VISAGES EUROPÉENS

Focus cette année sur quelques visages européens. Le groupe a franchi les frontières hexagonales pour d'abord accompagner ses clients à l'étranger, puis y conquérir des marchés. Créées à partir de zéro, comme Frigo Transports Italia ou Frigo Transports España, ou implantées grâce à des participations dans des entreprises familiales et historiques locales, comme Kotra aux Pays-Bas et Indo en Espagne, les agences du groupe sont toutes embarquées dans un seul et même projet. Si la géographie et la langue se diversifient, le socle culturel du groupe affiche, quant à lui, une grande unité. La sensibilité sociale et les efforts engagés dans l'innovation et la transition énergétique sont partout remarquables.

Jay Rijnhout / Kotra, Pays-Bas

Jay entre chez Kotra en 2019, d'abord en tant que travailleur saisonnier. Il avait à peine 16 ans ! Il effectue des petites missions au sein de l'entrepôt de De Koeijer Transport à Yerseke, aux Pays-Bas, pendant les vacances et le week-end, en parallèle de sa scolarité. Engagé dans des études de logistique, un secteur qu'il connaît puisque sa famille y officie, il préfère finalement le terrain aux salles de classe et rejoint les équipes de Kotra à plein temps en 2022. Chef d'équipe dans l'entrepôt affecté aux transports pour la Belgique, il reçoit les listes de chargement et la planification des départs. Il veille à la répartition des tâches et au bon déroulement de la préparation des commandes. C'est aussi lui qui, après avoir vérifié leur conformité, donne le signal du départ au chauffeur. « Nous formons une équipe solide et travaillons dans la bonne humeur. Lorsqu'il y a un problème, nous nous concertons pour trouver une solution et le résolvons la plupart du temps ensemble. Si nous n'y parvenons pas, nous examinons la situation avec l'équipe de la planification », déclare Jay.

« Chez Kotra, l'ambiance est très familiale. On se sent inclus et apprécié. On n'est pas un numéro ! Avec l'arrivée de DELANCHY, rien n'a changé. C'est une entreprise similaire à la nôtre. Dans les domaines de l'innovation et de l'environnement, je pense que nous faisons beaucoup d'efforts. Nous menons actuellement une expérience pilote avec des remorques équipées de panneaux solaires », conclut-il.

Jay est en train de passer son permis poids lourd, de manière à pouvoir être polyvalent. Même s'il souhaite continuer à travailler majoritairement dans l'entrepôt, il se projette aussi au volant d'un camion pendant l'été, pour changer un peu.



« Chez Kotra, on se sent inclus et apprécié. DELANCHY est une entreprise similaire à la nôtre. »



« Je qualifierais la culture de super sociale. Entre DELANCHY et nous, la coopération et la solidarité sont concrètes. »

Johnny Tolhoek
/ Kotra, Pays-Bas

Johnny Tolhoek exerce le métier de conducteur depuis plus de 15 ans. C'est un confrère, que la vie a mis sur son chemin, qui l'a incité à rejoindre Kotra. Cela fait 3 ans que Johnny s'occupe de la ligne qui dessert Paris, une destination qu'il affectionne tout particulièrement. Sa journée professionnelle commence à 13 h, lorsque le camion - un véhicule double - est chargé. Après avoir récupéré les documents de transport, pris connaissance des adresses de livraison et avalé un petit café, il prend la route. Arrivé dans la capitale française en début de soirée, il effectue une première tournée, qui dure environ 3 heures. Il dépose ensuite la remorque dans le Nord de Paris pour pouvoir passer la nuit à Rungis. Le lendemain, il décharge les produits surgelés de la semi-remorque avant de reformer le convoi et de remonter aux Pays-Bas. « La communication avec la planification est très fluide, de même qu'avec les superviseurs et Erik de Koeijer lui-même. L'ambiance est très bonne. Je qualifierais même la culture de super sociale ! Ici, il y a toujours une oreille attentive et du réconfort quand on rencontre des problèmes ou des situations difficiles », fait savoir Johnny, qui apprécie lui aussi de ne pas être qu'un numéro - en l'occurrence le 12 !

« Je peux désormais laver le camion chez DELANCHY à Rungis, sans avoir à le demander. Ça rend la coopération concrète et donne un bon sentiment de solidarité », ajoute-t-il. Il est également conscient de la préoccupation environnementale qui anime son entreprise : « Chez Kotra, nous roulons tous avec des camions Euro 6. Le parc compte par ailleurs 10 remorques équipées de panneaux solaires sur le toit. Un essai est en train d'être mené sur une semi-remorque fonctionnant avec un moteur de réfrigération électrique. Pour ma part, je m'efforce de conduire aussi économiquement et efficacement que possible, ce qui permet de réduire les impacts du trajet sur l'environnement ».



Sara Sperandio et Viviana Renelli
/ Frigo Transports Italia Roma, Italie

Sara est entrée chez Frigo Transports Italia Roma en septembre 2007, soit 2 ans après l'ouverture de la plateforme située non loin du marché d'intérêt national de la ville. Viviana a quant à elle rejoint l'équipe en mai 2016. Toutes deux ont occupé leur premier poste au SAV. Sara s'est ensuite occupée de la facturation avant de devenir responsable administrative, une fonction qu'elle occupe depuis 1 an. Marchant dans les pas de Sara, Viviana a repris l'ensemble des tâches liées à la facturation. Elle effectue les vérifications de saisie informatique, met à jour les fichiers des tiers ainsi que les tarifs, s'assure que l'entreprise dispose de tous les éléments pour taxer les positions au quotidien et éditer les factures à la fin de chaque mois. Sara contrôle désormais quant à elle les paiements et les encaissements, avise les factures reçues et les factures émises ainsi que les bulletins de salaire. Elles contribuent à faire "tourner" le centre de profit le plus éloigné du siège qui, en desservant tout le centre et le sud de l'Italie, a un rayon d'action très large. Son équipe - 25 personnes - est en revanche l'une des plus réduites. Compte tenu des fortes oscillations du volume hebdomadaire à transporter

et du vaste territoire à couvrir tout au long de l'année, les agences italiennes affrètent leurs tournées et ne disposent pas de véhicules en propre. L'organisation est la même que partout ailleurs : Frigo Transports Italia Roma possède son directeur et son responsable d'exploitation, secondés par les différents responsables des services évoqués plus haut. Les membres "historiques" sont toujours présents. Ils ont été rejoints par de nouvelles recrues, au fur et à mesure de la croissance de l'activité, essentiellement tournée vers la distribution.

« On ressent ici un grand respect pour la personne, une sensibilité rare vis-à-vis du salarié, ainsi qu'une forte implication dans le projet de la part de tout le monde. Je n'avais jamais vécu cela avant. J'avais au contraire l'impression d'être un numéro ! », exprime Viviana. « Frigo Transports Italia Roma fonctionne comme une structure horizontale, où dominent la solidarité et la convivialité. Nous avons le sentiment d'être tous au même niveau », confirme Sara. Toutes deux expriment leur fierté d'appartenir à un groupe « qui met l'humain au cœur de son projet, qui soutient l'innovation technique et qui œuvre à la transition écologique de son secteur ». Elles estiment que DELANCHY allie une culture familiale rassurante, génératrice d'un très bon climat social, à une assise forte, portée par sa dimension et son histoire. Elles reconnaissent l'attention portée par la direction, au moment du recrutement, à l'esprit d'équipe et aux qualités d'interaction du candidat au-delà des compétences techniques recherchées. « L'ensemble de ces facteurs font que nous ressentons une grande responsabilité vis-à-vis de notre mission, vis-à-vis de nos clients et vis-à-vis de nos collègues ».

« Chez DELANCHY, l'humain est au cœur du projet. »



Indo, le visage espagnol du Groupe DELANCHY

En 2023, les transports Indo intègrent DELANCHY, qui s'implante alors de l'autre côté des Pyrénées, sur la façade atlantique. L'entreprise familiale espagnole a conservé ses bases d'Orio et d'Ondarroa, d'où elle s'est développée à partir de 1945. Comptant 60 collaborateurs, elle opère essentiellement dans la péninsule Ibérique (Espagne et Portugal), dont elle livre tous les marchés et les grands supermarchés. Une grande partie de sa clientèle est composée de petits clients. L'entreprise effectue également du groupage vers la France par l'intermédiaire de DELANCHY et des voyages en charge complète vers la Bretagne. Elle collecte du poisson dans tous les ports du Pays Basque et reçoit des marchandises en provenance de France, de Hollande, du Danemark, de Norvège, de Grèce, d'Écosse, d'Irlande et d'Angleterre.



RÉFÉRENTS SÉCURITÉ : UN SÉMINAIRE POUR SE CONNAÎTRE ET ALLER PLUS LOIN

La fin d'année 2023 a été l'occasion de réunir les référents sécurité du groupe lors d'un séminaire qui a allié convivialité et réflexion au service d'une problématique essentielle chez DELANCHY : comment toujours mieux assurer la sécurité des personnes, des biens et des bâtiments.



Intelligence collective

Ce mardi 28 novembre 2023, le comité sécurité du Groupe DELANCHY a réuni l'ensemble des référents sécurité des agences à Paris pour un séminaire. Concentrés mais manifestement ravis de cette session de travail collectif, ils ont mis en commun leurs réflexions, leurs difficultés, avant de plancher sur des thématiques qu'ils rencontrent au cours de leurs missions : sécurité incendie, prévention des accidents du travail, gestion des risques chez le client, prévention des intrusions et des malveillances...

Répartis en ateliers, ils ont tâché d'identifier les actions à mettre en place, sur chaque site, pour améliorer la sécurité des personnes, des biens, des bâtiments. Ils ont cherché des solutions pour former les nouveaux arrivants aux principaux risques, pour améliorer la communication liée à la sécurité, construire une démarche d'analyse des accidents du travail commune...

Au final, une vingtaine d'initiatives a été retenue.

Ensemble, c'est mieux !

Ce séminaire était une première pour ces collaborateurs qui, du fait de leur fonction, sont souvent isolés au sein de l'agence où ils travaillent.

« Les réunir était important : depuis la pandémie de Covid-19, la dynamique était un peu grippée », indique Pascal Grandin, Responsable Réglementation-Sécurité du groupe. L'objectif premier était donc que chacun se connaisse, discute, coopère. « Nous aimerions qu'à l'avenir, si l'un d'entre eux rencontre un problème, il n'hésite pas à appeler un collègue pour se faire aider », déclare Pascal Grandin. « Partager les bonnes pratiques et les expériences : voilà ce que nous voulons instaurer. »

Le séminaire a été également l'occasion d'expliquer comment la mission des référents sécurité allait évoluer, et comment améliorer la mise en œuvre de tous les protocoles et obligations réglementaires qu'ils doivent superviser – audit incendie, suivi des accidents du travail, etc.

« Des outils ont été créés pour faciliter le pilotage de la sécurité : grille d'audit, carnet de bord... » complète Alexis Lepage, chargé de missions sécurité. Tous les trimestres, une revue de risques permettra de traiter une thématique. Ces outils ont été mis à disposition de chaque agence sur un nouvel espace collaboratif.

Référent sécurité : une formation certifiante

Mais qui sont au juste ces référents sécurité et quel est leur rôle ? Il convient de préciser que cette fonction est obligatoire : depuis 2012, chaque entreprise doit disposer d'une "personne désignée compétente en matière de sécurité". Pascal Grandin, arrivé chez DELANCHY en 2014, a occupé cette fonction quelques temps mais il s'est vite rendu compte que c'était insuffisant. Dès 2018, il a été décidé de former un référent sur chaque agence. Une décision qui semble évidente mais qui n'a pas été facile à mettre en place : les candidats doivent suivre une formation complète sur tous les aspects liés à la sécurité, ce qui nécessite une forte implication de leur part.

Au sein du groupe, les profils des référents sécurité sont très divers. Si certains ont été embauchés directement à l'issue d'un cursus scolaire spécialisé en QHSE, une majorité travaille déjà dans le groupe à des postes variés : certains sont conducteurs, d'autres travaillent au service RH, d'autres encore au service exploitation. Pour eux, la difficulté est de réussir à se dégager du temps pour accomplir les nouvelles missions sécurité qui leur incombent.

Tous doivent s'assurer de la sécurité des installations, des bâtiments, des machines, pour éviter les dégradations et les vols. Ils sont évidemment en charge de tout ce qui concerne la sécurité routière : ils peuvent recevoir en entretien un conducteur qui a commis des infractions ou qui a, de manière trop fréquente, des dépassements de vitesse, des accrochages. Ils agissent également pour empêcher les faits de violences verbales, les incivilités, le harcèlement.

La sécurité : une priorité pour le groupe

Avant de se rendre au séminaire, les référents sécurité ont répondu à un questionnaire relatif à l'état des lieux des agences en matière de sécurité. Beaucoup d'entre eux ont dit manquer de temps mais aussi de reconnaissance et de formation pour mener à bien leurs missions. Le séminaire de cet automne n'a pas réglé toutes leurs difficultés, mais il leur a permis de constater qu'ils ne sont pas seuls et que la sécurité, sous toutes ses facettes, est prise très au sérieux par le groupe. Le séminaire sera-t-il réitéré l'an prochain ? « À l'avenir, nous organiserons peut-être des réunions par région », confie Pascal Grandin. « En tout cas, quelle que soit la formule retenue, nous avons à cœur de maintenir cette cohésion et cet esprit d'équipe. »

« Ce séminaire était une première pour ces collaborateurs qui, du fait de leur fonction, sont souvent isolés au sein de l'agence où ils travaillent. »

« Une majorité des référents sécurité travaille déjà dans le groupe à des postes variés : conducteurs, service RH, service exploitation... »

CAMPAGNE DE DÉPISTAGE : LUTTER CONTRE L'ADDICTION

Depuis septembre 2023, une campagne de dépistage a été mise en place dans le groupe, afin d'informer et de sensibiliser les collaborateurs aux risques liés à la consommation d'alcool et de stupéfiants au travail.

« On veut que tout le monde sache que ce sont des pratiques qu'on ne tolère pas. »

Dépistage préventif

Au cours de l'été 2023, 2 conducteurs du groupe ont été impliqués dans des accidents mortels. Circonstance aggravante : l'un des chauffeurs était sous l'emprise de stupéfiants. Cela a été un choc pour le Groupe DELANCHY, dont la responsabilité s'est trouvée bien sûr engagée. Alors comment éviter que ce genre de tragédie ne se reproduise à l'avenir ? Comment s'assurer que les salariés ne soient pas, ponctuellement ou régulièrement, alcoolisés en prenant le volant d'un camion, que leur attention, leur comportement, leurs réflexes ne soient pas altérés par la prise de drogue ? « *L'addiction est un problème majeur, très difficile à appréhender pour l'entreprise, qui est souvent démunie pour mettre en œuvre des solutions adaptées* », indique Aurélie Tual, Directrice adjointe des ressources humaines. Si des actions de sensibilisation sont régulièrement menées au sein du groupe et si des sessions de dépistage préventif ont lieu fréquemment, la direction et le comité sécurité de DELANCHY ont décidé, en septembre 2023, de lancer une campagne de dépistage à grande échelle, étalée sur quelques mois, pour toucher la totalité des sites. Dès le début de l'automne, une équipe dédiée a commencé à faire la tournée des agences (transport et logistique), pour apporter de l'information et réaliser des tests.

Échanger, sensibiliser

« *Les tests ont une visée pédagogique* », explique Aurélie Tual. « *Ils sont surtout une occasion d'échanger avec les collaborateurs sur les dangers de l'alcool et des stupéfiants.* » La campagne a été accueillie de manière positive : la plupart des collaborateurs ont même estimé que c'était important de s'emparer du sujet avec plus de rigueur. L'équipe en charge du dépistage a ainsi passé du temps à expliquer comment se déroulaient les tests, quels étaient les droits et devoirs des salariés par rapport à cet exercice, mais également quelles étaient les conséquences en cas de test positif. « *Lutter contre les addictions passe aussi par la communication* », conclut Aurélie Tual.

Une campagne encadrée

En France, la détection de drogue et d'alcool est encadrée par certaines obligations légales afin de protéger les salariés. Ainsi, il est impératif pour l'entreprise de préciser dans son règlement intérieur la liste des postes qui peuvent être soumis à un test – chez DELANCHY, les conducteurs d'engins et les chauffeurs de camion sont évidemment concernés. Afin que tout soit réalisé dans les règles et avec le maximum de transparence, les salariés et le CSE de chaque agence ont été avisés en amont de la date du dépistage et il a été demandé aux référents sécurité de vérifier que chacun avait lu et signé le règlement intérieur. « *Les salariés ont apprécié d'être prévenus à l'avance* », indique Sylvain Victorin Savin, Adjoint du Service Réglementation Sécurité Groupe et membre actif de l'équipe de dépistage, qui précise que, pour cette première session, ceux qui le souhaitent avaient le droit de refuser d'être testés. L'équipe a aussi profité de l'occasion pour former les directeurs afin de les rendre autonomes pour la suite. « *On sent que certains d'entre eux se sont emparés du sujet et que ça devient important* », se félicite Pascal Grandin.

Et la suite ?

À l'avenir, des dépistages de groupe aléatoires pourront être réalisés sans annonce préalable. Le directeur pourra par exemple décider de tester tous ceux qui embauchent à 9 h, ou ceux dont l'initiale du nom se trouve dans la première moitié de l'alphabet – un critère arbitraire pour éviter les contrôles discriminatoires. Évidemment, si un salarié présente des signes extérieurs caractéristiques d'une prise d'alcool ou de stupéfiants, le directeur peut procéder à un test individuel, en présence d'un témoin. Si le test s'avère positif, la personne doit quitter son poste et rentrer chez elle ; c'est alors à la médecine du travail de prendre le relais. Dans tous les cas, la personne testée positive a le droit de demander une contre-expertise, à la charge de l'employeur.

Au mois de juin 2024, toutes les agences du groupe auront reçu la visite de l'équipe de dépistage. « *On veut que tout le monde sache que ce sont des pratiques qu'on ne tolère pas* », conclut Pascal Grandin. « *Des vies sont en jeu : celle des conducteurs en premier lieu, mais aussi celle de leurs collègues et, sur la route, celle des autres usagers.* »

« Ces tests sont une occasion d'échanger avec les collaborateurs sur les dangers de l'alcool et des stupéfiants. »

« Lutter contre les addictions passe aussi par la communication. »

ÉCO-CONDUITE : DES RÉFÉRENTS SUR LE TERRAIN

En 2023, le groupe fait le choix de décentraliser la formation en éco-conduite pour en multiplier la portée. Avec cette nouvelle approche, la performance de l'action est privilégiée sur la performance de l'indicateur : les heures de formation dispensées par les nouveaux référents, des opérateurs non agréés, ne seront pas comptabilisées. Une illustration parfaite des progrès "hors normes" de l'entreprise.

Alors que les 2 formateurs agréés que compte DELANCHY, rattachés au siège, approchent l'âge du départ à la retraite, le groupe décide de questionner sa méthode. La courbe des progrès réalisés, après avoir connu une belle ascension, stagne depuis environ 3 ans. Une situation peu satisfaisante : l'éco-conduite demeure, par le volume des trajets effectués, un levier incontournable pour diminuer l'empreinte carbone du groupe.

Pour renouer avec la progression, le groupe décide de "redescendre" le sujet sur le terrain et de responsabiliser les directeurs de site. Au printemps 2023, l'éco-conduite est introduite dans la grille de compétences des conducteurs et des référents sont nommés dans les agences. En fonction des performances enregistrées, les directeurs définissent des objectifs et un périmètre d'accompagnement qui doit permettre aux conducteurs d'avoir une consommation encore plus maîtrisée de leur véhicule et, mécaniquement, de diminuer leur impact environnemental.

Les nouveaux référents en éco-conduite, qui peuvent être également en charge de la qualité et de la sécurité, sont souvent conducteurs eux-mêmes : le critère de sélection est d'être compétent, crédible et pédagogue. Si les nouveaux formateurs n'exercent pas cette activité à plein temps, ils encadrent entre 20 et 80 personnes, contre 1 000 pour les deux "titulaires" qui lui étaient entièrement consacrés dans l'ancienne formule. Les seconds ont pris soin de transmettre leur savoir aux premiers. À Guidel par exemple, c'est Olivier Delaunay, conducteur zone courte déjà en charge de la question de la sécurité, qui reprend cette casquette. Le contenu de la formation et l'outil pédagogique – l'informatique embarquée dans le camion – ne changent pas. La proximité permet en revanche d'obtenir de meilleurs résultats plus rapidement.

« Le système d'enregistrement des données est à la fois complet et précis, ce qui permet de repérer facilement les points de faiblesse », explique Julien Pelleter, Directeur de l'agence Bretagne Transports 56. C'est sur la base d'un diagnostic fin que les conducteurs bénéficient, ensuite, lors d'entretiens individuels avec leur référent, de consignes et de conseils ciblés. « Le sujet a depuis créé un engouement et stimulé un goût du challenge entre les conducteurs d'une même agence, dont les notes sont affichées tous les mois. À Guidel, ils sont allés spontanément questionner Olivier pour voir comment ils pouvaient

s'améliorer », témoigne Julien Pelleter. À noter que, en zone courte, où les opérations sont démultipliées (arrêts, accélération, freinage, réaccélération...), les gains d'amélioration sont plus difficiles à atteindre qu'en zone longue, où la majorité des trajets s'effectue sur autoroute.

Le nouveau modèle a déjà porté ses fruits. « Cela ne suffit pas d'acquiescer les bons réflexes, il faut être constant dans la durée. Le suivi régulier du conducteur est la clé de la réussite. On fait beaucoup plus de formation que ce qu'on déclare, mais les progrès sont significatifs. C'est ce qui compte », se félicite Yannig Renault, Directeur technique du groupe. Julien Pelleter démontre, chiffres à l'appui, l'efficacité de cette approche "de proximité" : la note moyenne des conducteurs de son agence (une soixantaine) est passée de 8,6/10 à 8,9/10 entre le premier et le second semestre 2023, ce qui correspond à une économie de carburant de 0,7 l/100. Depuis octobre, elle a même franchi la barre du 9/10. De quoi prétendre à la première place du podium dans le traditionnel classement annuel des sites du groupe.

« L'éco-conduite demeure, par le volume des trajets effectués, un levier incontournable pour diminuer l'empreinte carbone du groupe. »



PROJET DE MÉCANISATION CHEZ FRIGO TRANSPORTS 50

La lutte contre la pénibilité est un enjeu majeur pour toutes les entreprises de logistique, le Groupe DELANCHY ne fait pas exception à la règle. Parmi les nombreux investissements conduits sur le sujet, l'outil de dépalettisation mis en route en mai 2023 dans l'entrepôt de Frigo Transports 50 pointe l'importance de l'implication des équipes dans la performance des installations.



Devancer la pénibilité

L'agence Frigo Transports 50 prend contact avec les services de médecine du travail, courant 2022, pour résoudre une problématique de pénibilité, identifiée sur le quai (entrepôt où les colis sont manutentionnés). En effet, les opérateurs réceptionnent des colis de saumon et leur manipulation impose de soulever des charges de plus de 20 kilogrammes à plus de 2 mètres de hauteur. « Nous avons calculé qu'en l'espace d'une demi-journée, les opérateurs parcouraient 3 kilomètres avec 20 kilos à bout de bras ! » explique Frédéric Geay. « Il est avéré que la manipulation de charges lourdes en hauteur présente un risque élevé d'apparition de TMS (Troubles Musculo Squelettiques). Comme notre expéditeur ne pouvait pas diminuer la hauteur des caisses stockées sur les palettes, nous avons décidé de trouver une solution à notre niveau. »

Toujours dans l'optique de solutionner rapidement cette situation qu'elle juge anormale, la société Frigo Transports 50 rencontre la société AB Process Ingénierie spécialisée dans l'amélioration des process logistiques. « Nous étions sur la même longueur d'onde et la solution a vite été identifiée. Avec AB Process, nous avons privilégié une approche pragmatique et identifié que l'implantation d'une plateforme de dépalettisation permettrait de placer les colis à hauteur de hanches et d'effectuer le déchargement en diminuant considérablement les contraintes physiques. Mais il fallait obtenir l'adhésion des personnels de quais, ce qui n'était pas gagné au démarrage ! Heureusement nous avons pu bénéficier de l'intervention de Alexis Lepage. »

Instituer le dialogue

Cela pourrait paraître paradoxal que les opérateurs n'adhèrent pas d'emblée à une solution diminuant la pénibilité. Mais, outre que l'humain est naturellement réticent au changement d'habitudes, la recherche de la performance est une préoccupation partagée à tous les niveaux de l'entreprise. « La crainte des collaborateurs était que le matériel perturbe leur organisation et occupe trop d'espace », se souvient Alexis Lepage, chargé de mission sécurité au sein du service qualité de DELANCHY. « Étant donné ma formation initiale d'ergonome, je n'avais aucun doute sur le bien-fondé de la solution préconisée, mais il fallait obtenir l'adhésion des opérateurs sinon la solution tombait à l'eau ! J'ai trouvé le challenge motivant et j'en ai même fait mon sujet de mémoire d'alternance ! »

Alexis Lepage débute donc sa mission en passant une semaine sur le quai de déchargement, aux côtés des collaborateurs pour appréhender les différentes facettes de l'organisation et analyser les flux de circulation. Un premier plan d'implantation est ensuite mis au point avec les équipes afin de profiter de l'expertise des collaborateurs. Quinze personnes, regroupées par groupes de 5, participent aux ateliers de travail et donnent leur avis, apportent leurs propositions. Une simulation d'implantation est ensuite réalisée à taille réelle sur le quai – à l'aide de palettes vides – pour confronter le dessin avec la réalité. « C'est en mettant tout le monde autour de la table que nous avons trouvé la meilleure solution », explique Alexis Lepage. « Au final nous avons réalisé la première journée avec la machine en place un vendredi, qui est le jour de la semaine où la pression est moindre : en effet le vendredi les volumes sont plus faibles, quasiment 2 fois moins qu'une journée classique. Il était très important que les équipes puissent travailler sereinement, qu'elles disposent de temps pour prendre leurs marques, que nous puissions faire les derniers réglages ! Et, grâce au travail que nous avons effectué en amont, tout s'est très bien passé. »

« Aujourd'hui les nouvelles installations permettent un gain d'une demi-heure de travail à volume traité équivalent », conclut Frédéric Geay. « Nous avons augmenté notre performance en diminuant la pénibilité, c'était notre objectif premier ; mais nous avons aussi renforcé la qualité du dialogue entre les équipes et ça c'est un bénéfice supplémentaire ! »

« Nous avons renforcé la qualité du dialogue. »

« Nous avons augmenté notre performance en diminuant la pénibilité. »



JOURNÉE CÉLÉBRATIONS : LA PAROLE EST À LA GÉNÉRATION PASSIONNÉE !

Alors que cela fait des années que la presse, les coachs en management, les manuels de ressources humaines et de marketing parlent d'une génération de zappeurs forgée par la troisième révolution industrielle, axée sur le numérique, le Groupe DELANCHY a choisi de donner un lustre particulier à la célébration de la fidélité !



Une journée sous le signe de la convivialité

Une fois par an depuis 2019, le groupe rassemble, le temps d'une journée festive, tous les collaborateurs et toutes les collaboratrices qui ont atteint 20 ans, 30 ans et 40 ans de carrière, ainsi que toutes les personnes qui partent en retraite. Au cours d'une journée particulière, placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur – sur une péniche en 2019, à Étioilles en région parisienne pour un escape game et une activité artistique en 2023 –, on rend hommage à celles et ceux qui forgent l'histoire du groupe par leur engagement et leur fidélité.

Loin d'être un exercice convenu, ces journées, baptisées "Célébrations", permettent de mesurer le potentiel d'enthousiasme et d'expérience dont sont porteurs les salariés récompensés.

Rattraper les "années Covid"

Particularité de la cuvée 2023 : elle a réuni les collaboratrices et collaborateurs de l'année, mais aussi celles et ceux qui auraient dû être fêtés durant les "années Covid", c'est-à-dire en 2020, 2021 et 2022. Une nouvelle session de rattrapage sera d'ailleurs organisée sous peu, toutes les personnes concernées n'ayant pas pu venir cette fois-ci.

« Cette journée est un moment très apprécié », rapporte Aurélie Tual, Directrice adjointe des ressources humaines. « Pour tous ceux qui sont partis en retraite en 2020 ou 2021 pendant les confinements, qui n'avaient pas pu fêter leur départ normalement, qui n'avaient serré la main de personne, le fait de revenir, de retrouver certains collègues, c'est important. »

La fidélité est une valeur précieuse

À l'heure où les carrières sont de plus en plus hachées, où les années passées dans une même entreprise se comptent bien souvent sur les doigts d'une seule main, les journées Célébrations de DELANCHY mettent à l'honneur une valeur rare, précieuse et plus que jamais d'actualité : la fidélité. « L'expérience est essentielle, la transmettre l'est tout autant » : voilà le message qui a été – joyeusement – transmis à Étioilles, en novembre dernier.

« On rend hommage à celles et ceux qui forgent l'histoire du groupe par leur engagement et leur fidélité. »

« L'expérience est essentielle, la transmettre l'est tout autant. »

AUTODOCK, UN NOUVEAU NIVELEUR DE QUAI POUR UNE MEILLEURE ISOLATION DES PLATEFORMES

La plateforme de préparation de Ladoix-Serrigny, dans les environs de Beaune, entrera en service début 2025. L'une des nouveautés qu'elle mettra en œuvre consiste en le système Autodock. Situé à l'extérieur du bâtiment, ce niveleur permet non seulement d'offrir de meilleures conditions de sécurité aux conducteurs et aux opérateurs, mais aussi de favoriser l'isolation de l'entrepôt, avec, à la clé, des économies d'énergie.

Le Groupe DELANCHY fait actuellement construire en Côte d'Or une plateforme qui couvrira 6 000 m² de zones de préparation et sera desservie par 30 quais. Pour répondre aux objectifs de réduction des impacts du groupe, de nouvelles solutions ont été intégrées dès sa conception. Parmi elles, figure le système Autodock, un niveleur de quai dont l'emploi dans les infrastructures logistiques de DELANCHY est une première.

Jusqu'ici, les niveleurs – ces mécanismes de transition placés entre le camion et le quai, pour permettre le maniement des transpalettes lors des opérations de chargement et de déchargement – étaient intégrés aux bâtiments. À chaque niveleur correspond une fosse qui permet de régler la hauteur de l'appareil en fonction de celle du plancher du camion, mais aussi de contenir son encombrement. Or ces fosses constituent des failles dans l'isolation de l'entrepôt : en particulier en été, où elles sont des zones de transfert de chaleur. Le réchauffement induit doit alors être compensé par les groupes froids puisqu'il faut impérativement maintenir la température du bâtiment à 0, 1 ou 2 °C. « Un entrepôt équipé de 30 portes avec niveleurs intégrés, c'est 150 m² de surface au sol directement en contact avec l'air extérieur. Si nous sortons les niveleurs du bâtiment, nous obtenons une boîte parfaitement étanche », explique Bruno Lesaint, Directeur immobilier du groupe, avant de préciser : « l'alimentation des groupes froids représente la plus importante dépense énergétique des bâtiments ».

Autre avantage du système, résidant dans une innovation par rapport à ses versions précédentes : il est désormais combiné aux ouvertures sectionnelles de la plateforme qui en sera dotée, ce qui rend

possible la manipulation des portes des camions directement depuis l'entrepôt, les camions une fois mis à quai "en un seul mouvement". Auparavant, le conducteur se positionnait devant l'ouverture, sortait ouvrir les portes de son véhicule avant de reculer portes semi-ouvertes pour se connecter au bâtiment. « Ce système permet de gagner du temps, mais aussi de renforcer encore les conditions de sécurité. Personne, désormais, ne risque de se trouver entre le camion et le quai au moment de la manœuvre », souligne Bruno Lesaint.

Cet investissement n'est pas neutre : il représente un surcoût de l'ordre de 5 à 6 % par rapport à une plateforme antérieure, qui sera amorti grâce aux économies d'énergie réalisées. Il a, néanmoins, vocation à apparaître dans le cahier des charges des futures constructions. « Nous ne pouvons transformer les plateformes existantes pour y installer Autodock, car cela engendrerait des travaux trop lourds. En revanche, à partir de maintenant, ce système, s'il délivre les résultats attendus, sera généralisé à l'ensemble des plateformes édifiées », fait savoir Bruno Lesaint. Le Directeur immobilier a également identifié, pour les projets à venir, un nouveau modèle de portes sectionnelles à ouverture et fermeture rapide, de manière à réduire encore les temps d'échange entre l'air extérieur et l'air intérieur réfrigéré. « Plus ça va aller, plus nous allons faire des gains marginaux. Mais notre démarche de progrès est ancrée dans notre culture, obstinée et continue. Nous traquons tous les postes où des gains sont possibles, et repérons tous les moyens d'augmenter notre performance environnementale », conclut Bruno Lesaint.

« Notre culture, obstinée et continue. »



« Ce système permet de gagner du temps, mais aussi de renforcer encore les conditions de sécurité. »

LA DÉMARCHE PHOTOVOLTAÏQUE SORT DE L'OMBRE

Alors que la facture énergétique du groupe a bondi lors des 2 dernières années, l'entreprise commence à recueillir les fruits de ses efforts d'investissement dans le domaine des énergies renouvelables appliquées à ses plateformes. Mais surtout, désormais, il dispose d'un retour d'expérience pour en mesurer l'impact. Le résultat est spectaculaire, le solaire représente 25 % de la consommation d'électricité globale sur les sites équipés.

« L'expérience acquise par le Groupe DELANCHY permet aujourd'hui d'estimer que la production issue de l'énergie photovoltaïque est de l'ordre de 25 % de la consommation d'électricité globale sur les sites équipés. »



C'est sur le site de Frigo Transports 53 que le groupe conduisit ses premières expérimentations en matière d'ombrières photovoltaïques. « À l'époque, on espérait couvrir 5 à 15 % de nos besoins énergétiques sur site, mais à vrai dire, ceux qui ont pris les décisions étaient des pionniers animés d'une foi inébranlable car personne ne voulait s'engager sur un chiffre », souligne Bruno Lesaint, Directeur immobilier.

L'avis sonne comme un hommage à son prédécesseur, Christophe Bernard, qui avait engagé la démarche dès 2017. Aujourd'hui ce sont 3 sites qui sont équipés d'ombrières photovoltaïques : Générac, La Gravelle et le dernier en date, Gannat, nouvelle plateforme inaugurée en 2023.

La surface représente 2 000 m² de panneaux solaires implantés au niveau du sol, et non en toiture, car le groupe refuse que des équipements incluant des métaux lourds soient installés au-dessus des zones de travail des personnels, et redoute également les risques d'incendie. Si les investissements initiaux ont été réalisés sans aucune visibilité sur les rendements, l'expérience acquise par le Groupe DELANCHY permet aujourd'hui d'estimer que la production issue de l'énergie photovoltaïque est de l'ordre de 25 % de la consommation d'électricité globale sur les sites équipés (en 2022, la part du photovoltaïque dans la production mondiale d'électricité était de 4,5 %). Un rendement qu'il faudra peut-être lisser dans les prochaines années en raison des probables mises à jour et rénovations qu'il convient d'anticiper, notamment sur les onduleurs, réputés fragiles.



Un contexte instable

Néanmoins, l'impact reste non négligeable dans un contexte de hausse et d'instabilité des prix de l'énergie qui constitue un encouragement à poursuivre les efforts, d'autant que les collaborateurs du groupe apprécient largement le confort de parkings désormais à l'ombre, alors que le nombre de jours d'ensoleillement progresse. Si dans les prochaines années le groupe aura du mal à équiper l'intégralité des sites existants faute de place, il anticipe déjà les questions de réserves foncières sur l'ensemble des nouvelles installations en projet. Pour aller plus loin, le groupe, qui consomme tout ce qu'il produit, envisage de développer de nouveaux indicateurs : « Dans un contexte instable, nous devons être plus fin dans l'analyse de nos consommations électriques en général. Nous avons commencé à installer des sous-compteurs pour essayer d'identifier nos différentes sources de consommation en énergie électrique, afin de mieux les maîtriser et agir au bon endroit », explique Bruno Lesaint. Il faut dire que la facture globale du groupe a augmenté de plus de 30 % en 2023, et que l'encadrement normatif (décret tertiaire) est fortement incitatif.

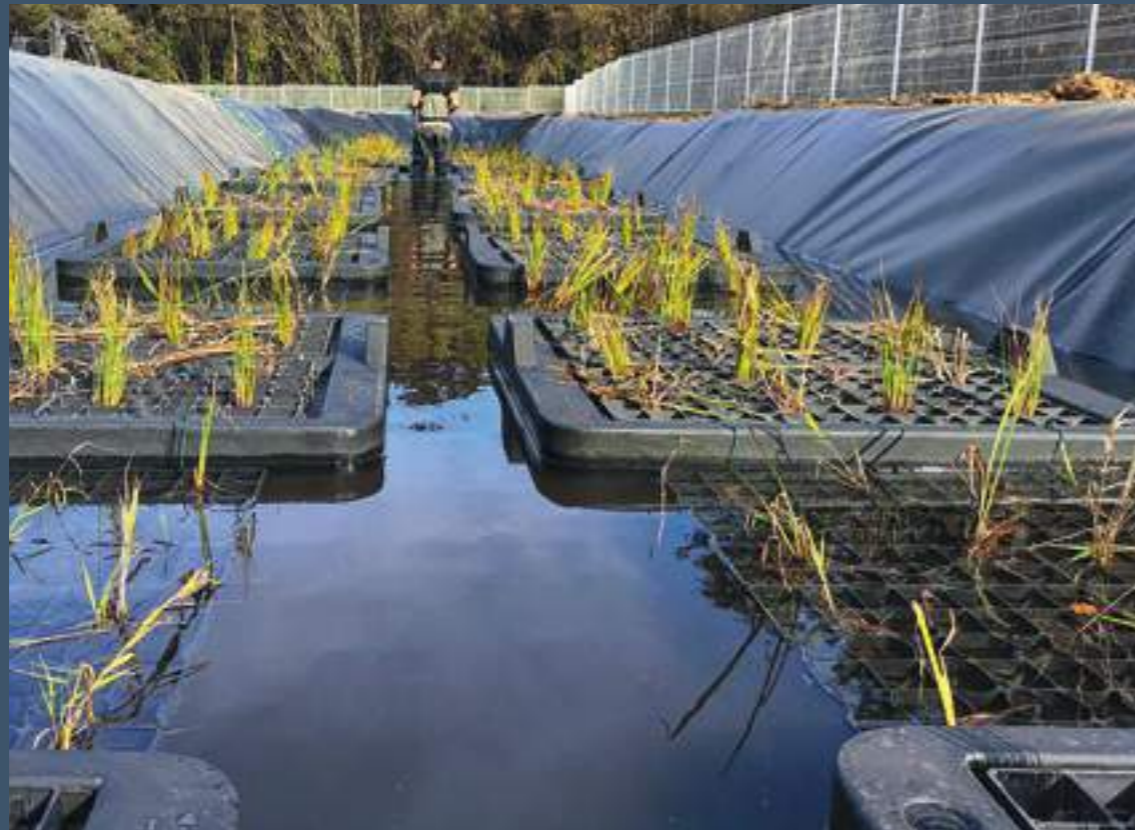
« Le groupe anticipe déjà les questions de réserves foncières sur l'ensemble des nouvelles installations. »

« Le groupe, qui consomme tout ce qu'il produit, envisage de développer de nouveaux indicateurs. »

L'EAU, MATIÈRE PRÉCIEUSE

À Nantes, pour réduire sa consommation d'eau et protéger l'environnement, le Groupe DELANCHY expérimente une formule de phyto-dépollution. Une innovation prometteuse qui devance la législation et permet de concilier l'impératif d'hygiène auquel le groupe est soumis et de prendre soin d'une ressource précieuse.

« Les récents progrès de l'ingénierie écologique ont permis la mise au point d'un process très performant de phyto-dépollution. »



“Impeccable” le mot d'ordre de DELANCHY qui traduit son engagement absolu en termes d'hygiène n'est pas sans conséquences sur une ressource de plus en plus précieuse : l'eau. Le lavage intérieur et extérieur des camions est la principale source de consommation du groupe. Le processus est très consommateur en eau et en détergents, et il pose la question des rejets, métaux lourds et hydrocarbures. La réduction drastique de la consommation et des rejets est à l'ordre du jour depuis de nombreuses années, elle a fait l'objet de mesures tout au long de l'histoire, notamment à partir de 2015, grâce à l'usage de nouvelles formules moins gourmandes en détergents et permettant d'en réduire de plus de 20 % la consommation. Poursuivant le même objectif, une démarche de formation et de valorisation a permis de professionnaliser toutes les étapes du lavage pour optimiser les consommations. Tous les laveurs de camions suivent une formation hygiène et sécurité au moment de leur embauche. Il existe, en outre, un manuel dédié au métier de laveur de camions, systématiquement remis aux nouveaux arrivants pour les aider à atteindre le niveau d'exigence attendu. Mais ces efforts ne sont pas suffisants et le groupe revient en permanence sur le sujet pour améliorer ses pratiques et, surtout, ses performances dans le domaine. « Sur une plateforme moyenne, nous avons une consommation journalière qui tourne entre 8 et 10 m³ d'eau », explique Bruno Lesaint, Directeur immobilier du groupe qui est à l'affût de toute innovation. C'est ainsi que sur la plateforme de Nantes, les récents progrès de l'ingénierie écologique ont permis la mise au point d'un process très performant

de phyto-dépollution des eaux de lavage qui permet le recyclage de la totalité des eaux sales. Le concept innovant baptisé SYLAEE® (Système de Lavage Écologique et Économique) a été développé par la PME morbihannaise SVITEC.

En avance sur la réglementation

Le principe consiste à récupérer les eaux souillées en sortie de piste de lavage et à les traiter en circuit fermé pour un retour vers l'alimentation en eau de l'équipement de lavage. Désormais, à Nantes, 100 % de l'eau est recyclée, et 50 % est réemployée pour effectuer le lavage extérieur des véhicules. Une avancée majeure qui devance la réglementation. L'expérimentation qui intègre le branchement de la station du site sur un bassin de phyto-épuration est en cours depuis le 15 décembre 2023 et elle a fait l'objet d'une aide de l'Agence de l'eau pour compenser une partie d'un investissement majeur. Le système de phyto-épuration, associé à un filtre, permet d'éliminer une partie significative – jusqu'à 97 % – des particules en suspension dans l'eau. « Il faut se laisser jusqu'à l'été pour tirer le bilan de cette expérience et voir comment nous pouvons la généraliser dans le groupe. Il y a d'autres étapes à franchir, nous sommes désormais producteurs d'eau propre et non d'eau potable. Nous pourrions envisager de mailler le territoire et de fournir de l'eau à des voisins qui auraient des besoins en termes de consommation d'eau propre, car nous nous trouvons aujourd'hui en surcapacité », conclut Bruno Lesaint.

« Le système permet d'éliminer une partie significative – jusqu'à 97 % – des particules en suspension. »



GROUPES FROIDS : UN PLAN MASSIF D'INVESTISSEMENT SUR LE LONG TERME

Le Groupe DELANCHY poursuit son plan d'investissement de rénovation du parc des groupes froids. Il privilégie l'installation de groupes de nouvelle génération fonctionnant au CO₂ qui réduisent significativement l'empreinte carbone de l'entreprise et améliorent les rendements énergétiques.

Site après site, depuis maintenant 6 ans, les groupes de production et de distribution de froid sont remplacés par des installations fonctionnant au CO₂, chaque remplacement d'un groupe froid sur une plateforme standard représentant un investissement conséquent de près d'1 million d'euros.

Le projet s'inscrit dans la logique du concept évolutif de "plateforme idéale" que l'entreprise avait imaginé et mis en œuvre dès le lancement de sa démarche de responsabilité en 2017, et qui avait conduit le groupe, il y a quelques années, à devancer la réglementation en renonçant volontairement aux HFC (fluides à haute teneur en fluor), gros émetteurs de carbone. « *Au fur et à mesure des amortissements et du vieillissement des installations, le groupe rénove l'ensemble de son parc immobilier. À ce stade, nous avons d'ores et déjà traité plus de 30 % des plateformes de l'entreprise* », détaille Bruno Lesaint, Directeur immobilier du groupe. La technologie CO₂ a été préférée à celle de l'ammoniac qui correspond davantage aux plateformes nécessitant des températures négatives et qui, de plus, présente de nombreuses contraintes techniques.

Limitation des fuites

Outre le fait que la solution CO₂ possède des propriétés thermodynamiques intéressantes qui permettent de réduire les volumes de fluide des circuits frigorifiques, ainsi que les consommations énergétiques – et donc l'empreinte environnementale du groupe –, la rénovation des installations permet, de fait, de limiter les fuites frigorigènes elles aussi émettrices de gaz à effet de serre, principalement liées au vieillissement des installations de canalisation et des connectiques. « *Les quelques sites non concernés sont ceux qui ont déjà été rétrofités récemment, avec une distribution encore opérationnelle où l'on fonctionne avec du propane, parce que cela nous permet de garder l'ensemble du réseau de canalisations et les évaporateurs, en ne changeant que la partie production de froid. C'étaient des installations où la partie distribution de froid était récente, en bon état et présentait toutes les garanties de fiabilité* », précise Bruno Lesaint.

De nouveaux investissements...

Le Groupe DELANCHY est donc déjà au rendez-vous du nouveau règlement européen qui interdit l'usage des fluides HFC dans les équipements à horizon 2025. Les prochains sites à faire l'objet d'investissements dans le domaine seront de grosses installations en

région parisienne, à Rungis et à Chilly-Mazarin. « *Ils ont récemment fait l'objet d'un audit-diagnostic complet et d'une étude de faisabilité. Nous sommes prêts !* » s'enthousiasme le Directeur immobilier, bien décidé à poursuivre sans relâche cet immense chantier sur toutes les plateformes du groupe.



« Le projet s'inscrit dans la logique du concept évolutif de "plateforme idéale". »

« Le groupe rénove l'ensemble de son parc immobilier, à ce stade nous avons d'ores et déjà traité plus de 30 % des plateformes de l'entreprise. »



DES MODULES DE FORMATION QUALITÉ ACTUALISÉS

En 2023, le Groupe DELANCHY a remis à jour ses modules de formation destinés aux conducteurs et au personnel de quai. Ces deux nouvelles versions tiennent compte des retours d'expérience des référents qualité sur le terrain. La volonté du groupe est de dispenser des formations en adéquation avec les impératifs d'hygiène et de sécurité et les besoins des agences.

« Le service qualité intègre davantage de photos de site, de vidéos, de cas concrets spécifiques. »



Insister sur les bonnes pratiques

La mise à jour des modules de formation destinés aux conducteurs et au personnel de quai est décidée lors d'un séminaire réunissant les référents qualité en mars 2022. À partir des préconisations formulées par deux groupes de travail, un plan d'action se déploie tout au long de l'année 2023 pour concevoir de nouveaux modules.

L'idée est de rendre les formations encore plus didactiques et interactives que les précédentes, tout en étant en phase avec les évolutions de l'activité et les attentes de la société. Le tri des déchets est ainsi intégré à la nouvelle mouture. L'actualisation tient compte du besoin d'illustration exprimé par le terrain. Le service qualité s'appuie sur les recommandations des référents. Il intègre davantage de photos de site, de vidéos, de cas concrets spécifiques au groupe et à la vie des agences. Des exemples sont exposés aux conducteurs et aux opérateurs afin qu'ils choisissent la bonne option sur le principe du "faire", "ne pas faire", formule qui marque facilement les esprits.

Pour Isabelle Roussel, Directrice qualité du groupe qui a chapeauté le projet, il s'agit d'insister encore et toujours sur les bonnes pratiques, de rappeler les procédures : « bien séparer les catégories de produits, contrôler leur température ».

Une responsabilité vis-à-vis de la société

« Nous rappelons à nos collaborateurs l'importance de la maîtrise de la chaîne du froid, leur rôle crucial pour garantir la sécurité sanitaire des aliments et ainsi éviter que les consommateurs ne tombent malades », déclare Mafering Bangoura, Responsable qualité du groupe. « Nous mettons en perspective les actions quotidiennes de chacun et notre responsabilité vis-à-vis des consommateurs et de nos clients », abonde Isabelle Roussel.

Les premières formations sont dispensées aux conducteurs et au personnel de quai à la fin de l'année 2023. Les retours d'expérience sont positifs et la tenue des sessions s'étend rapidement à l'ensemble des agences. Laurence Deniot, responsable qualité de Frigo Transports 91 en anime près d'une par semaine : « on en fait autant que nécessaire. Les groupes sont composés de 3 à 8 personnes comprenant des nouvelles recrues et des collaborateurs dont la formation date de 5 ans ».

L'animation des modules constitue aussi un temps d'échanges indispensable à la cohésion des agences. Si la formation interne et sur-mesure mobilise davantage de ressources, elle représente une véritable valeur ajoutée. « Nous voulons que chaque collaborateur soit conscient de l'impact de son activité, qu'il intègre ce qui fait la qualité chez DELANCHY », conclut Isabelle Roussel.



« L'animation des modules constitue un temps d'échanges indispensable à la cohésion des agences. »

ÉLECTRIQUE : DE L'EXPÉRIMENTATION AU DÉPLOIEMENT

2023 a été, pour le groupe, une année charnière en matière de déploiement de sa flotte électrique. 7 porteurs équipés de batteries ont rejoint son parc, qui compte désormais 9 unités de ce type. Démarrée en 2017 dans un contexte expérimental, cette filière alternative s'impose aujourd'hui pour son efficacité énergétique et environnementale.



Le véhicule électrique a tenu la vedette lors du salon Solutrans de l'automne 2023 : chaque constructeur a présenté une gamme dédiée, signe que le marché est prêt à s'engager pour de bon sur cette voie. « La batterie est une technologie à la fois fiable et efficace d'un point de vue énergétique : le gaz se révèle moins pertinent à l'usage, et l'hydrogène, qui est certes une solution extrêmement prometteuse, est encore loin d'être viable sur le plan opérationnel », explique Yannig Renault, Directeur technique du Groupe DELANCHY.

Le Groupe DELANCHY a porté, en 2023, de 2 à 9 ses véhicules alimentés par électricité, tous destinés à desservir les centres urbains. Frigo Transports 69, Frigo Transports 17, Frigo Transports 86, Frigo Transports 31, Frigo Transports 33, Frigo Transports 91 et les Transports Fargier se voient ainsi doter de nouvelles unités de 16 et 19 tonnes. Celles-ci s'ajoutent à celles du même type, déjà détenues par les Transports Fargier et Frigo Transports 69, qui effectuent respectivement des rotations dans les rues de Paris et de Lyon, particulièrement sensibles aux pollutions puisque la densité de population y est très élevée.

Une technologie qui a fait ses preuves

Ce déploiement qui constitue, avec la mise sur les routes de la première génération de porteurs électriques, « l'année zéro de la généralisation de l'électromobilité pour la messagerie », intervient après une phase d'expérimentation menée en 2017. Cette année-là, en effet, le site Frigo Transports 69 est choisi pour tester le prototype du camion électrique de Renault Trucks, un 13 tonnes équipé d'un moteur de 103 kW et de deux packs de batteries lithium-ion, qui lui procurent une autonomie de 140 km suffisante pour aller livrer les Halles de Lyon Paul Bocuse, au cœur de la capitale de la gastronomie. Le test a permis de valider les principaux avantages associés à cette motorisation – absence d'émission de CO₂, absence de pollution (particules fines et NOx) et diminution très significative des nuisances sonores pour les riverains – mais aussi d'éprouver l'efficacité de la technologie. Rappelons que le secteur du transport des produits ultra-frais nécessite une caisse frigorifique très gourmande en énergie, elle aussi alimentée par les batteries de traction du véhicule. Les données d'usage recueillies par les opérateurs de DELANCHY ont été précieuses pour accompagner le développement mené par le constructeur.

Fort de ce partenariat, le Groupe DELANCHY reçoit en 2020 le premier véhicule électrique de série mis sur le marché par Renault Trucks. Ce porteur de 16 tonnes, qui rejoint l'agence Fargier, présente une puissance de 185 kW pour 160 km d'autonomie.

Une filière à consolider

Les conditions pour que cette technologie émerge ont été d'une part l'évidence de la supériorité de ses performances sur les autres technologies recourant à des énergies alternatives, d'autre part son accessibilité financière. Si la démocratisation de la voiture électrique a entraîné la baisse du coût des batteries, le prix des camions électriques demeure encore trop élevé pour permettre leur emploi massif dans le secteur du transport routier. Leur déploiement dépend encore des aides de l'ADEME (l'agence de la transition écologique). Le changement des critères d'attribution de l'agence met toutefois à mal les plans d'investissement dans ce type de flotte. Indexée, depuis 2023, sur la quantité des volumes de CO₂ non émis (elle était jusqu'alors accordée systématiquement pour tout achat), la subvention privilégie désormais les véhicules qui assurent des navettes régionales, sur les porteurs qui assurent les livraisons au client final. Or « tout le monde s'accorde à dire que c'est en ville que cette technologie est non seulement la plus pertinente, mais aussi la plus efficace. Car c'est en freinant que la batterie se recharge », alerte Yannig Renault.

Alors que DELANCHY attend la validation de son dossier pour l'acquisition d'un tracteur de semi-remorque amené à circuler sur la grande couronne parisienne, le directeur technique déplore ce changement de politique, qui détourne la technologie de la zone où elle aura le plus d'effets positifs. Il salue néanmoins le travail des constructeurs et se félicite de la nouvelle ère qui s'amorce : « Plus ces véhicules vont être commercialisés, plus les prix d'achat vont baisser. Il reste un petit coup de pouce à donner de la part des pouvoirs publics pour embrayer la machine ! »



« Le test a permis de valider les principaux avantages associés à cette motorisation. »

« C'est en ville que cette technologie est non seulement la plus pertinente, mais aussi la plus efficace. »





AYOPA BY DELANCHY : OPÉRATION VÉLOS CARGO

Au printemps 2023, le Groupe DELANCHY a intégré dans son giron une dynamique start-up parisienne, spécialisée dans les déplacements sans émissions de carbone et de particules fines en milieu urbain. À travers cette acquisition, le groupe parcourt le cœur des villes avec non pas des conducteurs de poids-lourds mais des riders de vélos cargos. Avec AYOPA, DELANCHY prend le virage de la mobilité douce.

Fondé en 2019 par Mathieu Al Mousli et Simon Paramananda, AYOPA qui signifie "place de marché" en grec ancien, est un acteur multi-modal qui livre aux restaurateurs, commerçants, entreprises, institutions et particuliers des produits frais. Séduit par la démarche RSE, les valeurs et la culture de DELANCHY, les jeunes d'AYOPA ont choisi pour se développer de s'adosser à ce groupe familial qui vient de fêter ses 55 ans.

À Paris, AYOPA by DELANCHY compte 17 salariés en CDI dont une majorité de cyclistes, des riders qui manœuvrent ses 16 vélos cargos à assistance électrique. Un poids lourd du Groupe DELANCHY achemine, sur une plateforme située dans le quartier du Sentier, la marchandise depuis Rungis. « Nous avons adopté un modèle de mini-conteneurisation : les caissons sont mis dans le poids lourd et ensuite clipsés sur le cargo du vélo », explique Mathieu Al Mousli.

Mathieu Al Mousli et Simon Paramananda ont conçu avec des constructeurs ce système inspiré du fret maritime où les containers sont directement posés et tractés sur des remorques.



« Nous avons adopté un modèle de mini-conteneurisation : les caissons sont mis dans le poids lourd et ensuite clipsés sur le cargo du vélo. »



« La solution proposée par AYOPA by DELANCHY est 4 fois plus rapide que le transport par camion. »

Un procédé sûr et éprouvé

Ici, le vélo, le châssis et le caisson sont dissociés. Cela évite les ruptures de charge, une perte de temps permet d'économiser de la manutention et renforce dans le même temps la sécurité alimentaire. Dans le transport des produits frais, le contrôle des températures est essentiel. Il en va de la santé des consommateurs. Les vélos cargos d'AYOPA by DELANCHY garantissent la préservation de la chaîne du froid. « Une fois chargés, les caissons ne sont plus ouverts et la température peut être maintenue pendant 72 h en variant de 0 à 2 °C lors des tournées. Des thermomètres électroniques en attestent », indique Simon Paramananda.

Mathieu Al Mousli et Simon Paramananda travaillent avec Isabelle Roussel, Directrice qualité du Groupe DELANCHY qui les aide à élaborer leur protocole sanitaire.

« Pour la diffusion du froid, nous avons opté pour une technologie de froid passive, sans moteur ni maintenance, basée sur des plaques chargées en froid la nuit dans un congélateur que l'on place ensuite dans les caissons », ajoute l'entrepreneur. D'abord testée et validée par des organismes indépendants sur les produits frais, la technologie sera bientôt appliquée aux surgelés avec des caissons maintenus entre - 24 et - 18 °C.



« AYOPA by DELANCHY effectue 2 000 livraisons par mois à Paris. »

Livraison verte

AYOPA by DELANCHY effectue 2 000 livraisons par mois à Paris. Le report modal bénéficie d'autant plus à l'environnement que la fabrication d'un vélocargo est moins énergivore que celle d'un véhicule. Du reste, ce mode de déplacement ne cause pas de pollution sonore et participe ainsi au bien-être en ville. Pas plus chère que le transport par camion, la solution proposée par AYOPA by DELANCHY est en revanche 4 fois plus rapide. « À moins d'emprunter les pistes cyclables, la circulation à Paris est devenue un obstacle pour les commerçants », rappelle Mathieu Al Mousli. L'atout est de taille pour la période des Jeux Olympiques. Bénéficiant de l'avantage de traverser la ville lumière sans être entravés par les travaux, les encombrements et les zones interdites d'accès, les riders d'AYOPA by DELANCHY ont, en outre, des salaires supérieurs de 15 à 20 % à la moyenne pratiquée dans le métier.

Un avantage qui contribue à l'ancienneté des équipes. La start-up qui livre de 8 h à 21 h six jours sur sept, opère aussi à Lyon et ambitionne, en s'appuyant sur la force de frappe du Groupe DELANCHY, de s'implanter dans toutes les métropoles européennes.



ENJEUX ET VISION GLOBALE

NOS ENJEUX	NOTRE PÉRIMÈTRE DE RESPONSABILITÉ	NOS INITIATIVES	PERFORMANCES ET MARGES DE PROGRÈS
<p>Empreinte écologique</p> 	<p>L'empreinte écologique de l'entreprise se manifeste par les émissions de gaz à effet de serre, soit le volume de dioxyde de carbone (CO₂) et les sources de pollution : NOx (émission d'oxyde d'azote) et particules fines.</p>	<p>Depuis la formalisation de sa démarche RSE en juillet 2017, le Groupe DELANCHY agit sur plusieurs leviers pour réduire son empreinte écologique :</p> <ul style="list-style-type: none"> > la composition de son parc de véhicules, > la consommation moyenne des tracteurs, > la recherche et l'expérimentation d'énergies alternatives, > la formation continue de ses conducteurs à l'éco-conduite, > la performance énergétique de ses plateformes logistiques. <p>Nos initiatives à l'échelle du terrain cf. pages 16-17, 22-23, 24-25, 26-27, 32-33, 34-35-36-37 de ce rapport</p>	<p>Composition du parc de véhicules Au 31 décembre 2023, les Euro 6 représentent 99,99 % contre 65,79 % en 2017.</p> <p>Note ECO-score 2023 : 8,16 / 10 2017 : 7,78 / 10</p> <p>Consommation moyenne des tracteurs (source Optifleet) Fin 2023 : 27,911 / 100 km Fin 2017 : 28,101 / 100 km</p>
<p>Sécurité routière</p> 	<p>La sécurité routière est un enjeu majeur de santé publique. Par son volume d'activité, le nombre de véhicules et son leadership au sein de la filière, l'entreprise est un acteur essentiel de la sécurité routière.</p>	<p>Le Groupe DELANCHY mobilise tous les moyens susceptibles de réduire et prévenir l'accidentologie en agissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> > sur le conducteur (charte, formation, cellule de prévention des risques, tutorat, réseau de référents sécurité) ; > sur le véhicule (entretien, adoption immédiate de toutes les nouvelles technologies, veille réglementaire et technique) ; > sur l'analyse des risques (grille métier, retour d'expérience). <p>Nos initiatives à l'échelle du terrain cf. pages 12-13, 14-15 de ce rapport</p>	<p>Sécurité routière 443 888 kilomètres parcourus pour 1 accident responsable en 2023</p> <p>469 800 kilomètres parcourus pour 1 accident responsable en 2017</p>
<p>Sécurité alimentaire</p> 	<p>L'entreprise garantit la sécurité alimentaire des produits transportés auprès des clients et des consommateurs finaux. Les denrées alimentaires périssables doivent être stockées dans un environnement sain et maintenues aux températures de conservation pendant toute la durée du transport.</p>	<p>La sécurité alimentaire est l'objet d'une attention partagée par tous les collaborateurs. Pour renforcer la vigilance sur ce sujet, le Groupe DELANCHY dispose d'un réseau de 40 référents qualité. Leur mission comprend, notamment, la formation du personnel, la communication, le contrôle et la coordination des actions.</p> <ul style="list-style-type: none"> > Suivi de la chaîne du froid en temps réel : sondes d'enregistrement de la température dans les véhicules. > Suivi centralisé : 100 % des sites équipés en report d'alarme. > FCO by DELANCHY : chez DELANCHY, la "FCO" intègre un module dédié à la sécurité des aliments. > Système de pilotage de la qualité fondé sur la méthode HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point) <p>Nos initiatives à l'échelle du terrain cf. pages 28-29, 30-31 de ce rapport</p>	<p>Conformité, sécurité des aliments Taux de conformité de sécurité des aliments : 2023 : 92 % 2017 : 95 % Taux de livraison conforme (moyenne groupe) : 2023 : 99,49 % 2017 : 99,27 %</p>
<p>Développement humain</p> 	<p>Le développement humain dans l'entreprise est un enjeu qui couvre plusieurs dimensions : le sens du et au travail, la sécurité au travail, les compétences, les perspectives d'avenir personnelles et collectives.</p>	<p>Le Groupe DELANCHY fait constamment évoluer ses métiers et ses équipes, tout en faisant de la santé et de la sécurité au travail des collaborateurs un enjeu de tous les instants.</p> <ul style="list-style-type: none"> > Bien-vivre : aménagement (ergonomie et design). > Politique d'intégration, de promotion et mobilité interne. > Égalité des chances : accès à la formation de tous, notamment des seniors. > Sécurité sur les quais et les plateformes logistiques. <p>Nos initiatives à l'échelle du terrain cf. pages 8-9-10-11, 18-19, 20-21 de ce rapport</p>	<p>Emploi des seniors 2023 : taux d'accès à la formation des seniors : 36 % 2017 : taux d'accès à la formation des seniors : 24 %</p>

2023

MÉTHODOLOGIE, DÉMARCHE ET INDICATEURS

Le reporting social, sociétal et environnemental porte sur l'exercice clos au 31 décembre 2023.

Il a été réalisé en plusieurs phases :

- > une phase d'enquête pour identifier et recueillir les contenus,
- > une phase de consultation du Comité de Direction pour identifier les enjeux,
- > une phase de désignation de personnes ressources et référentes par sujet,
- > une phase de formulation des enjeux et des initiatives correspondantes qui a donné lieu à la mise à jour d'une cartographie (cf. page 2),
- > une phase de mise au point des indicateurs,
- > une phase de collecte des indicateurs.

La cartographie recense les enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux dont l'impact est jugé significatif sur la capacité de l'entreprise à atteindre ses objectifs de performance responsable.

Elle structure et oriente :

- > la démarche elle-même (temporalité),
- > les thèmes majeurs (action),
- > le choix des indicateurs (reporting).

Ce sont les principes de reporting GRI (Global Reporting Initiative) qui ont inspiré ce travail pour engager la démarche de reporting.

Le cas de figure dans lequel nous nous situons est celui où, selon les termes du GRI, « *l'organisation publie des éléments d'information issus des lignes directrices, mais ne répond pas à toutes les exigences* ». C'est le cas notamment de l'implication des parties prenantes, domaine dans lequel le GRI recommande :

- > de conduire un travail d'identification (en fonction des enjeux pertinents),
- > de poser un cadre de dialogue,
- > d'associer les parties prenantes à la démarche elle-même et au reporting.

Ce travail est engagé notamment auprès des clients, du personnel et des partenaires publics (forces de l'ordre notamment) dans la plupart de nos sites d'implantation, mais il reste à être étendu, formalisé et surtout pérennisé dans un cadre récurrent. Un principe, celui de la pertinence, a fait l'objet d'un travail approfondi du Comité de Direction pour s'assurer que le rapport met en lumière les aspects qui reflètent les impacts économiques, environnementaux et sociaux substantiels de l'organisation.

Les conclusions de ce travail ont structuré le sommaire de ce rapport, et notamment le choix de donner une large place aux aspects jugés pertinents et prioritaires pour les parties prenantes comme pour l'entreprise : l'empreinte écologique, la sécurité alimentaire, la sécurité routière et le développement humain.

À propos de la phase enquête pour identifier et recueillir les contenus

Cette phase a comporté :

- > des entretiens approfondis en fonction du spectre RSE (aspects sociaux, sociétaux et environnementaux),
- > une étude comparative des pratiques de reporting de la profession,
- > une étude des sollicitations des principaux grands clients (questionnaire RSE).

À propos de la désignation de personnes ressources et référentes par sujets

Chaque thématique a été placée sous la responsabilité d'une personne ressource référente chargée de proposer et définir les indicateurs au regard de leur pertinence et de la disponibilité des informations. Chacun est appelé à intégrer dans les process existants le recueil et de s'assurer ainsi de la disponibilité de la donnée.

À propos de la formulation des enjeux pertinents

Les arguments retenus pour déterminer les enjeux pertinents ont été les suivants :

- > le sujet est central pour nos clients,
- > le sujet est largement présent dans le débat public,
- > l'entreprise est sollicitée sur le sujet.

À propos de la mise au point des indicateurs

La majorité des indicateurs retenus est présente dans le référentiel GRI, ainsi que dans les standards de la future CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive). Plusieurs indicateurs spécifiques à l'univers professionnel de l'entreprise ont été créés ou adoptés pour garantir la pertinence des informations délivrées :

- > En matière de sécurité routière :
 - Nombre d'accidents responsables (rapporté au nombre de kilomètres parcourus)
- > En matière d'empreinte carbone (en sus du BEGES) :
 - Bénéficiaires de la formation à l'éco-conduite
 - Note moyenne ECO-score
 - Consommation moyenne des tracteurs
 - Composition du parc de véhicule
- > En matière de sécurité alimentaire :
 - Taux de conformité sécurité des aliments
 - Taux de livraison conforme

Plusieurs indicateurs ont été jugés sans objet car, en la matière, l'entreprise se conforme à la réglementation.

La référence aux Objectifs de Développement Durable

L'entreprise s'inspire des Objectifs de Développement Durable pour approfondir sa démarche RSE. Elle a engagé un travail de fond pour :

- > identifier les objectifs auxquelles elle contribue directement,
- > préciser pour chacun d'eux les cibles concernées.

Voies de progrès

Le présent rapport est perfectible. Si certains aspects ont été approfondis, le travail sur la pertinence des enjeux au regard de l'activité, d'autres constituent un *work in progress*.

INDICATEURS SOCIAUX 2023

Même si certains indicateurs peuvent être dégradés, le groupe a fait le choix d'intégrer les entités ayant rejoint le Groupe DELANCHY à la suite d'opérations de croissance externe. C'est le nouveau périmètre de reporting du groupe.

EFFECTIFS	RÉPARTITION PAR ÂGE	EMPLOI	SANTÉ ET SÉCURITÉ	FINANCEMENT AU TITRE DE LA FORMATION
<p>2023 3 574 dont 344 intérimaires</p> <p>2022 3 416</p> <p>Commentaire : 2023 : CDD + CDI + effectif interim au 31/12/2023 2022 : CDD + CDI + effectif interim au 31/12/2022</p>	<p>2023</p> <p>2022</p>	<p>2023</p> <p>Embauches 717</p> <p>Licenciements 112</p> <p>2022</p> <p>Embauches 1 002</p> <p>Licenciements 140</p> <p>Commentaire : Embauches : CDD + CDI Licenciements : disciplinaire + inaptitude</p> <p>Absentéisme</p> <p>2023 10,29 %</p> <p>2022 8,60 %</p> <p>Commentaire : Nombre de jours d'absence (accidents du travail et arrêts injustifiés) / sur le nombre de jours travaillés</p>	<p>Accidents</p> <p>2023 223</p> <p>2022 222</p> <p>Commentaire : Nombre d'AT ayant entraîné un arrêt de travail.</p> <p>FORMATION</p> <p>Note ECO-score</p> <p>Fin 2023 8,16/10</p> <p>Fin 2022 8,18/10</p> <p>Élément qualitatif L'entreprise a adopté la note ECO-score* (logiciel Optifleet) pour améliorer la consommation moyenne des véhicules * Bien : ≥ 8 / Peut mieux faire : 6 <-> 7,9 / Faible : < 6 1^{er} : Bretagne Transports 56 avec 8,83/10 (3 mois à 9/10).</p>	<p>2023 1 816 000 €</p> <p>2022 1 493 184 €</p> <p>Élément qualitatif Budget intégrant la contribution obligatoire et l'investissement du groupe en formation après déduction des prises en charge.</p>
<p>Répartition par sexe</p> <p>2023 418</p> <p>2022 489</p>				<p>PLAN DE FORMATION</p> <p>2023 2022</p> <p>Nombre d'heures 23 604 28 773</p> <p>Nombre de stagiaires 1 135 1 263</p> <p>Nombre de sessions 490 517</p>

INDICATEURS SOCIAUX 2023

EMPLOI

AIDE À L'EMPLOI, ALTERNANCE Contrat de professionnalisation et apprentissage

2023	2022
69	64

Commentaire :
Correspond au nombre de contrats en alternance signés sur l'année.

Emploi et insertion des personnes handicapées

2023	2022
Taux de travailleurs en situation de handicap : 5,69 %	Taux de travailleurs en situation de handicap : 5,06 %

2023	2022
Taux de travailleurs reconnus TH : 30	Taux de travailleurs reconnus TH : 18

Égalité entre les femmes et les hommes



En 2023, 22 sociétés du Groupe DELANCHY ont été tenues de calculer et publier le résultat de leur index égalité professionnelle femmes/hommes. Parmi ces sociétés, l'une d'elles a obtenu un score de 88 points sur 100. Quant aux autres sociétés du groupe, l'index n'a pu être calculé en raison d'un ou plusieurs indicateurs incalculables. Le Groupe DELANCHY reste mobilisé sur les problématiques de mixité au cœur de ses métiers. Ainsi, l'égalité entre les femmes et les hommes dans les rémunérations et les progressions des carrières sont des éléments essentiels dans la politique des ressources humaines menée par le groupe.

EMPLOI DES SÉNIORS



Taux d'accès à la formation des seniors

2023	2022
36 %	24 %

Commentaire :
Collaborateurs de plus de 50 ans.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Conducteurs récidivistes



Fin 2023	Fin 2022
7	16

Km à parcourir pour 1 accident responsable

Fin 2023	Fin 2022
443 888 km	425 925 km

SANTÉ ET SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS

Taux de conformité, sécurité des aliments



2023	2022
92 %	100 %

Élément qualitatif
Le taux de conformité pour la sécurité des aliments est calculé par rapport aux évaluations réalisées par la DDPP sur les différents sites. En fonction de l'évaluation, la pondération se fait de la façon suivante : Très satisfaisant : 100 %. Satisfaisant : 66 %. À améliorer : 33 %. Non satisfaisant : 0 %.

Taux de livraison conforme (moyenne groupe)

2023	2022
99,49 %	99,50 %

Même si certains indicateurs peuvent être dégradés, le groupe a fait le choix d'intégrer les entités ayant rejoint le Groupe DELANCHY à la suite d'opérations de croissance externe. C'est le nouveau périmètre de reporting du groupe.

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX 2023

Consommation moyenne des tracteurs source Optifleet

Fin 2023

Fin 2022



27,91
LITRES/100

27,37
LITRES/100

Note ECO-score

Fin 2023

Fin 2022

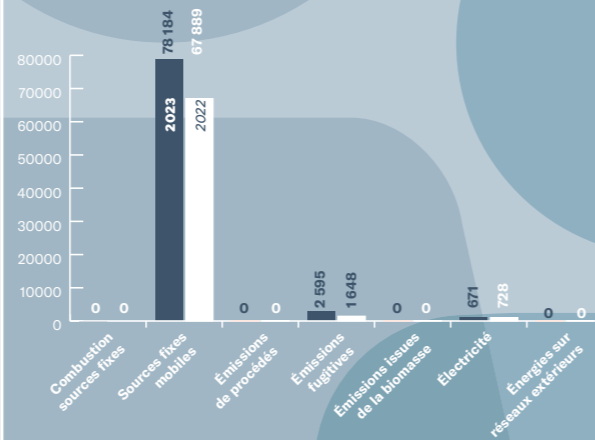
8,16/10

8,18/10

Commentaire : L'entreprise a adopté la note ECO-score* (logiciel Optifleet) pour améliorer la consommation moyenne des véhicules
* Bien : ≥ 8 / Peut mieux faire : 6 <-> 7,9 / Faible : < 6
1^{er} : Bretagne Transports 56 avec 8.83/10 (3 mois à 9/10).

Émissions par poste (tonnes eq. CO₂)

2023/2022



Commentaire : En raison d'une croissance externe (5 sites supplémentaires), qui a occasionné une augmentation de 17 % de la consommation de gasoil, et une augmentation globale des facteurs d'émissions des gaz frigorigènes, l'évolution des émissions 2023 est en hausse de 14 % par rapport à l'année 2022. Au global, les émissions de GES sont en baisse d'environ 13 % par rapport à l'année de référence recalculée (notamment pour la prise en compte des nouveaux sites), liée essentiellement à une diminution de la consommation de carburants des véhicules, et dans une moindre mesure à une diminution des fuites de fluides frigorigène.

Émissions de CO₂ par km parcouru

2023 (1^{er} semestre)

2022 (1^{er} semestre)

0,7124
KG/KM

0,7149
KG/KM

2023 (2^e semestre)

2022 (2^e semestre)

0,6960
KG/KM

0,7082
KG/KM

Source : Ensemble du parc PL diesel en propriété et location longue durée.

Même si certains indicateurs peuvent être dégradés, le groupe a fait le choix d'intégrer les entités ayant rejoint le Groupe DELANCHY à la suite d'opérations de croissance externe. C'est le nouveau périmètre de reporting du groupe.

Composition du parc de véhicules

Fin 2023

Fin 2022



EURO 5
0,1 %

EURO 5
0,80 %

EURO 6
99,99 %

EURO 6
99,20 %



Consommation électrique des surfaces réfrigérées



2023

2022

72,37
kWh/M³

72,61
kWh/M³

Commentaire : La consommation électrique a poursuivi sa décroissance. Notre politique de continuité et de changement des groupes froids et d'éclairage LED porte ses fruits.

2021

72
kWh/M³

Provision et garanties pour risques en matière d'environnement

COUVERTURE RC sur dommages consécutifs garantie assureur.

1 112 000 €

ÉVÉNEMENT sur dommages consécutifs garantie assureur.

100 000 000 €

2023

D comme dank je wel

D comme DELANCHY,
D comme Dream Team mais aussi
D comme **dank je wel** en néerlandais.

Cette photo a été prise lors de la rencontre avec les équipes de Kotra. Elle illustre la dimension humaine de l'alliance entre ces deux groupes familiaux pour lesquels la démarche de responsabilité est essentielle.

Que tous ceux qui ont contribué à la production de ce rapport de responsabilité soient ici remerciés.

AL MOUSLI Mathieu
BANGOURA Mafering
DELANCHY Brigitte
DELANCHY Frédéric
DELAUNAY Olivier
DENIOT Laurence
GEAY Frédéric
GRANDIN Pascal
LE BLON Hubert
LEPAGE Alexis
LESAINTE Bruno
MUET Nicolas
PARAMANANDA Simon
PECQUEUX Sébastien
PELLETER Julien
RENAULT Yannig
RENELLI Viviana
RIJNHOUT Jay
ROUSSEL Isabelle
SPERANDIO Sara
TOLHOEK Johnny
TRAVERS Rose-Marie
TUAL Aurélie
VICTORIN-SAVIN Sylvain
VIOLLE Emmanuel

Leur mobilisation quelle que soit leur langue (français, italien, espagnol, allemand, néerlandais, anglais), témoigne de leur attachement à s'inscrire dans une démarche de progrès portée par une équipe européenne !

Réalisation : Histoire de Comprendre
Crédits photos : ©Sylvain Malmouche -
Regards Photographe
Imprimeur : IMPRIM'SERVICES



Read and download our CSR reports :

